



Municipalité de Saint-André-Avellin

Bureau de la
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Me Marie-Claude Choquette, Directrice générale/Secrétaire-trésorière, que le Conseil de cette municipalité, à la session ordinaire du 12 septembre 2016 tenue en la salle du Conseil de la Mairie de Saint-André-Avellin, a adopté le règlement suivant :

281-16 RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT CONSTITUANT EN SITE PATRIMOINE LA FERME CHALIFOUX-LOCKMAN DE SAINT-ANDRÉ-AVELLIN NUMÉRO 153-09

Ce règlement peut être consulté au bureau du secrétariat municipal sis au 119, rue Principale à Saint-André-Avellin.

DONNÉ à Saint-André-Avellin, ce 29^e jour du mois de mars de l'an deux mille dix-sept.

Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Me Marie-Claude Choquette

CERTIFICAT DE PUBLICATION MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-AVELLIN

Je, soussignée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, domiciliée à Gatineau, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché une copie à la Mairie et au Complexe Whissell de Saint-André-Avellin le 29 mars 2017.

Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Me Marie-Claude Choquette